

Colloque « MIEUX DIRE POUR MIEUX LIRE »
Le 24 Novembre 2004 à Brest

Mot d'introduction d'Allain JOUIS

**Adjoint en charge de l'Enfance, de l'Enseignement et du Temps
libre de l'enfant**

Élu de L'Autre Gauche – Brest Nouvelle Citoyenneté

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir dans cet amphithéâtre pour cette première initiative organisée dans le cadre des journées de l'éducation partagée et des 5^{èmes} rencontres du projet éducatif de Brest. Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à ce colloque « Mieux dire pour mieux lire ».

Ce colloque trouve pleinement sa place dans le projet éducatif construit sur la ville de Brest avec tous les partenaires concernés.

Je vous rappelle que c'est par une circulaire interministérielle signée par 4 ministres en 1998 qu'a pu s'engager une réflexion sur le développement d'une politique éducative locale qui prend en compte l'enfant dans sa globalité.

Les engagements pris par les institutions doivent permettre de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions en direction des enfants et des jeunes, mais ils doivent aussi permettre des articulations entre les projets d'école et d'établissements et les initiatives diverses qui sont prises sur le temps libre des enfants en relation avec les familles.

Le PEL de Brest concerne toutes actions éducatives menées auprès des enfants et des jeunes et de leurs familles en portant un regard particulier sur ceux qui ont le plus de difficultés sociales, à ceux qui ne peuvent accéder aux loisirs éducatifs de qualité pour des raisons financières. Il s'adresse aussi à tous les acteurs qui ont à voir et réfléchir sur les questions d'éducation.

La construction, la réflexion ont été volontairement longues, parfois difficiles. Elles ont abouti à ce document que vous connaissez maintenant qui doit nous servir de référence.

La ville de BREST et les partenaires éducatifs ont fait ce choix. C'était un choix qui présentait des risques. Nombre de villes se sont engagées très rapidement dans des contrats éducatifs locaux portant sur des améliorations d'actions existantes ce qui fait dire, à Dominique GLASSMANN professeur des sciences de l'éducation, qui dans le cadre de ses recherches, s'est penché sur les démarches et dispositifs des CEL ou PEL, que tous se ressemblaient. Il soulignait entre autre qu'ils traitaient peu de développement durable. Ce n'est pas le cas pour le travail réalisé ici, nous avons en effet souhaité que soit abordé au niveau local le fait de favoriser une prise de conscience globale concernant le sort de notre planète et le développement d'une éducation à la paix.

Nous nous appuyons en effet sur des valeurs éducatives et sur des compétences essentielles à développer pour soutenir des actions éducatives à partir de **six grandes orientations** :

- ★ **Favoriser l'accès de tous au sport, à la culture, aux savoirs,**
- ★ **Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité,**

- ★ **Permettre à chaque enfant de construire son parcours éducatif jusqu'à la jeunesse,**
- ★ **Poursuivre les dynamiques éducatives collectives au niveau des quartiers,**
- ★ **Promouvoir l'innovation en éducation pour s'adapter aux besoins des enfants et des jeunes,**
- ★ **Porter une attention particulière aux publics fragilisés.**

Nous avons pris le temps de la réflexion dans le respect des compétences et des responsabilités des uns et des autres sans pour cela nous abstenir de mettre en œuvre de nombreuses actions.

Des initiatives sont prises dans les sept territoires du P.E.L. ou plus globalement sur l'ensemble de la ville de Brest.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont réfléchi et travaillé à sa réalisation et remercier également tous ceux qui agissent sur notre territoire.

Dans le document de référence du projet éducatif approuvé par les institutions qui sera comme vous le savez, signé vendredi prochain, une orientation prévoit je cite : « *de mettre en place des espaces de réflexion et de débat sur l'action éducative, l'enfance et la jeunesse* ».

L'amélioration de la réponse aux besoins et l'expérimentation supposent l'existence d'espaces de réflexion et de débat qui réunissent les partenaires éducatifs et qui aient comme support des outils de connaissance des besoins ... Cette mise en réseau des acteurs aura pour finalité le renforcement de la qualité de l'offre éducative : qualification de l'encadrement, réalisation de projets pédagogiques, actions passerelles, action parentalité, etc.

Le programme de ces journées de l'éducation partagée est riche et varié, je ne reviens pas sur son contenu.

Je remercie tous ceux qui ont collaboré pour le réaliser. Mes remerciements vont aussi aujourd'hui à Marie-Christine Pellé qui a dépensé beaucoup d'énergie pour que le colloque « Mieux dire pour mieux lire » soit une réussite.

Merci à Monsieur Rondal et à Madame Gioux, nos principaux intervenants.

Si vous le souhaitez nous prendrons ensemble d'autres initiatives de ce type qui doivent contribuer à l'information et à la formation de tous.

D'ailleurs, je vous informe qu'une initiative identique à celle d'aujourd'hui aura lieu le mercredi 9 mars. Elle est intitulée « Passerelles passe-âge, de la toute petite enfance à l'école maternelle ». Je vous invite dès à présent à en retenir la date.

Merci pour votre collaboration et bonne journée à tous.

Allain Jouis

Le 24 novembre 2004 à Brest